



Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Quarante-et-unième réunion
Addis-Abeba (hybride), 15-17 mars 2023

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*
Questions statutaires

Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés

Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des domaines prioritaires en Afrique

I. Introduction

1. Les pays les moins avancés ont vu leur économie se contracter fortement en 2020, en pleine récession mondiale engendrée par la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19). Cette situation, qui met en péril les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, risque également d'accroître les problèmes structurels auxquels ces pays sont confrontés. Les inégalités se sont creusées dans le monde, et les risques de conflit et de fragilité se sont également multipliés, notamment en matière de gouvernance démocratique et de respect de l'état de droit.

2. La pandémie a également mis à mal les réserves budgétaires des pays les moins avancés. Si nombre d'économies avancées ont mis en place des mesures de relance budgétaire massives pour absorber l'impact de la pandémie, les pays les moins avancés, eux, ont réagi de manière beaucoup plus limitée, en raison de leur situation budgétaire précaire, de difficultés majeures liées aux chaînes d'approvisionnement et à la logistique, de leur faible capacité de résilience et du manque d'appui de la communauté internationale.

3. C'est dans ce contexte que le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés, qui porte sur la décennie 2022-2031 et qui a été adopté le 17 mars 2022 par la Cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés pour succéder au Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, se veut l'expression de la volonté d'assurer un relèvement durable et inclusif de la pandémie de COVID-19 et un moyen de renforcer la résilience à cette maladie, sans que personne ne soit laissé de côté. Le Programme d'action de Doha est un ensemble d'engagements forts et renouvelés des pays les moins avancés et de leurs partenaires de développement, souscrits autour des principaux objectifs ci-après : assurer un relèvement rapide, durable et inclusif de la pandémie de

* E/ECA/COE/41/1.



COVID-19 ; renforcer la résilience face aux chocs futurs ; éliminer l'extrême pauvreté et améliorer les marchés du travail ; aider les pays à sortir de la catégorie des pays les moins avancés ; faciliter l'accès à des modalités de financement viables et innovantes ; lutter contre les inégalités ; mettre à contribution la science, la technologie et l'innovation ; promouvoir l'entrepreneuriat centré sur les technologies ; assurer la mise en œuvre de transformations structurelles et la réalisation des objectifs de développement durable grâce à un partenariat mondial revigoré au service du développement durable.

II. Sortie de la catégorie des pays les moins avancés en Afrique

4. En 2021, l'Organisation des Nations Unies avait désigné comme pays les moins avancés 46 pays, comptant environ 14 % de la population mondiale¹, dont 33 (72 %) étaient des pays africains². Pour qu'un pays sorte de la catégorie des pays les moins avancés, il doit atteindre les seuils fixés pour deux au moins des trois critères de sortie (revenu, capital humain et vulnérabilité économique), et ce, après deux examens triennaux consécutifs. Les pays extrêmement vulnérables ou à faible capital humain ne peuvent être retirés de la liste des pays les moins avancés que s'ils remplissent les deux autres critères avec une marge suffisamment élevée. Un pays dont le revenu par habitant est durablement supérieur au critère de sortie des « seuls revenus », fixé à deux fois le seuil de sortie (soit 2 444 dollars lors de l'examen triennal de 2021), peut être retiré de la liste des pays les moins avancés même s'il ne remplit pas les deux autres critères.

5. Au moment de la rédaction du présent rapport, trois pays africains avaient été reclassés : le Botswana (1994), le Cabo Verde (2007) et la Guinée équatoriale (2017). Le retrait de certains pays africains de la liste a été recommandé ; ainsi, Sao Tomé-et-Principe devrait sortir de la catégorie des pays les moins avancés en 2024, et l'Assemblée générale a accordé à l'Angola une période préparatoire de trois ans le 11 février 2021, ce qui reporte à 2024 la date à laquelle il sortira de la catégorie des pays les moins avancés. Dans l'examen de 2021 de la liste des pays les moins avancés réalisé par le Comité des politiques de développement, il a été établi que les Comores, Djibouti, le Sénégal et la Zambie avaient pour la première fois rempli les critères de sortie (voir tableau). Djibouti a satisfait au critère « seuls revenus », alors que les Comores, le Sénégal et la Zambie ont rempli les seuils de sortie pour deux des trois critères, à savoir le revenu et le capital humain. Ces pays seront réévalués en 2024 et, s'ils continuent de satisfaire aux critères, leur retrait de la liste des pays les moins avancés pourra être recommandé³.

¹ Résolution 76/258 de l'Assemblée générale.

² Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, "The least developed country category : 2021 country snapshots", 5 mai 2021.

³ Ibid.

Situation en vue du retrait de la liste lors de l'examen triennal de 2021

<i>Pays</i>	<i>Revenu national brut par habitant (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Indice du capital humain</i>	<i>Indice de vulnérabilité économique et environnementale</i>	<i>Les critères ont-ils été remplis ?</i>	<i>Retrait de la liste recommandé ? (année)</i>
Angola	3 207	52,0	45,6	Oui ^a	2024
Bénin	1 181	49,4	33,0		
Burkina Faso	753	56,0	48,6		
Burundi	282	53,9	38,7		
République centrafricaine	475	27,4	27,7		
Tchad	696	18,3	51,8		
Comores	1 367	67,2	37,7	Oui	Ont rempli les critères pour la première fois en 2021
République démocratique du Congo	506	47,9	28,3		
Djibouti	3 235	61,9	53,9	Oui ^a	A rempli les critères pour la première fois en 2021
Érythrée	589	57,2	50,2		
Éthiopie	832	55,3	34,3		
Gambie	711	63,8	51,3		
Guinée	870	39,8	28,8		
Guinée-Bissau	735	44,0	41,0		
Lesotho	1 295	62,6	43,4		
Libéria	507	45,2	40,2		
Madagascar	496	60,7	34,8		
Malawi	367	55,5	44,5		
Mali	842	45,6	49,3		
Mauritanie	1 578	54,1	45,2		
Mozambique	473	53,9	41,4		
Niger	529	35,6	48,5		
Rwanda	784	67,6	32,3		
Sao Tomé-et-Principe	1 843	89,4	25,8	Oui	2024
Sénégal	1 370	66,4	43,0	Oui	A rempli les critères pour la première fois en 2021
Sierra Leone	532	41,7	40,3		
Somalie	104	24,3	51,9		
Soudan du Sud	351	22,0	54,6		
Soudan	1 582	61,9	37,9		
Togo	867	58,8	23,3		
Ouganda	670	57,8	29,1		
République-Unie de Tanzanie	1 031	61,1	34,7		
Zambie	1 411	67,1	41,7	Oui	A rempli les critères pour la première fois en 2021
Seuils de sortie de la liste des PMA	≥ 1 222	≥ 66,0	≤ 32,0		

Source : Département des affaires économiques et sociales, "The least developed country category : 2021 country snapshots", 5 mai 2021.

Notes : Le tableau indique les valeurs des indicateurs de sortie et les seuils correspondants lors de l'examen triennal de 2021 réalisé par le Comité des politiques de développement. Les chiffres en gras représentent les valeurs qui satisfont aux seuils de sortie.

^a Avoir satisfait au critère de sortie "seuls revenus".

III. Valeurs de référence dans les domaines prioritaires

A. Investir dans le capital humain dans les pays les moins avancés : éliminer la pauvreté et renforcer les capacités pour ne laisser personne de côté

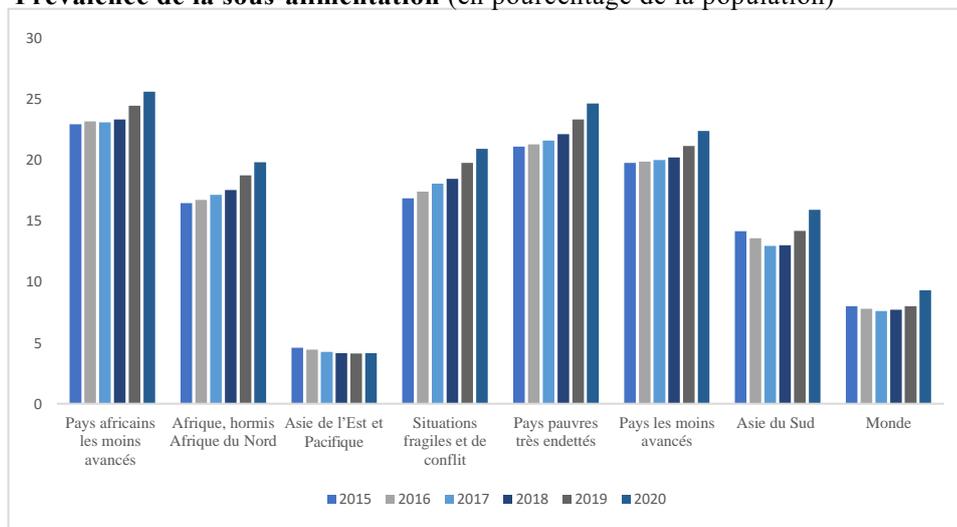
6. La population des pays les moins avancés passera de 256 millions à 1,3 milliard d'habitants d'ici 2030. Avant la pandémie de COVID-19, on prévoyait que près de 30 % des habitants des pays les moins avancés allaient vivre dans l'extrême pauvreté d'ici 2030. La pandémie de COVID-19 a accentué l'extrême pauvreté et les inégalités de genre dans les pays les moins avancés, et cette situation peut s'expliquer notamment par l'augmentation des taux de mortalité, l'insécurité alimentaire, la malnutrition, l'accès limité ou inexistant à une éducation et à des soins de santé inclusifs et de qualité, et le manque d'opportunités d'emplois décents. Les pauvres vivent dans des lieux où les infrastructures sont de piètre qualité, où l'accès à l'eau et aux services d'assainissement est limité et où la protection sociale est faible. Les pays les moins avancés ont également du mal à garantir un accès universel à une éducation, à une protection sociale et à des services de santé essentiels inclusifs, équitables et de qualité, et leur vulnérabilité et les moyens limités dont ils disposent ne font qu'amplifier les répercussions de chocs extérieurs comme la pandémie de COVID-19, les catastrophes naturelles, les changements climatiques et la perte de biodiversité.

1. Sous-alimentation élevée et insécurité alimentaire aiguë

7. Une fraction importante de la population des pays africains les moins avancés souffre de sous-alimentation. La prévalence moyenne de la sous-alimentation a augmenté dans ces pays de près de trois points de pourcentage, de 23 à 26 %, sur la période 2015-2020 (voir figure 1). Elle est même plus élevée que dans les pays pauvres très endettés et les États fragiles et touchés par des conflits, et bien supérieure à la moyenne mondiale. Cette évolution est liée également à une insécurité alimentaire très forte dans les pays africains les moins avancés, qui a atteint 28 % en 2019, alors que la moyenne mondiale n'était que de 10,5 %. Elle montre l'énorme charge qui pèse sur ces pays dans les efforts qu'ils déploient pour atteindre l'objectif envisagé par le Programme d'action de Doha de mettre fin à la faim et à la malnutrition.

Figure 1

Prévalence de la sous-alimentation (en pourcentage de la population)



Source : Banque mondiale, base de données des indicateurs du développement dans le monde (consultée le 15 novembre 2022).

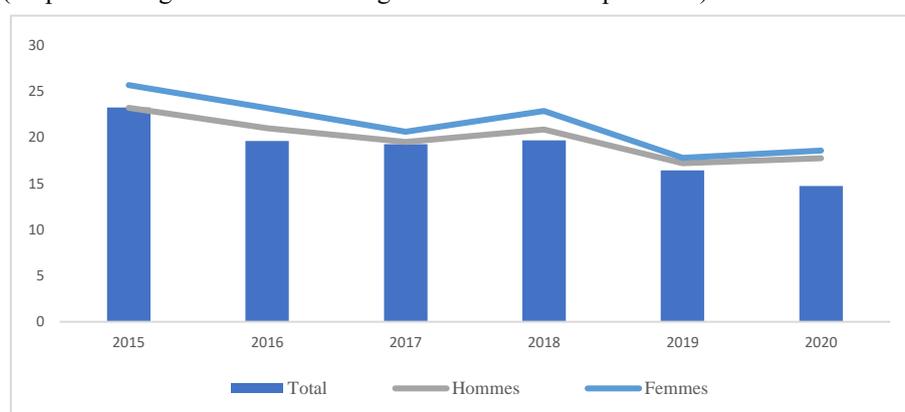
2. Accès à une éducation, un savoir-faire et un apprentissage permanent de qualité

8. En 2015, plus du quart des enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés. Les pays africains les moins avancés ont réussi à ramener ce pourcentage à moins de 15 % en 2020 (voir figure 2). Le risque de ne pas être scolarisé est généralement plus élevé chez les filles que chez les garçons, mais l'écart entre les deux se resserre d'année en année. Le pourcentage d'enfants non scolarisés dans les pays africains les moins avancés reste malgré tout beaucoup plus élevé que la moyenne mondiale, qui était de 9 % en 2020. L'engagement consistant à augmenter les taux de scolarisation et à faire baisser les taux d'abandon scolaire, en particulier dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, doit être strictement respecté.

Figure 2

Enfants non scolarisés des pays africains les moins avancés, données ventilées par sexe

(en pourcentage des enfants en âge d'aller à l'école primaire)

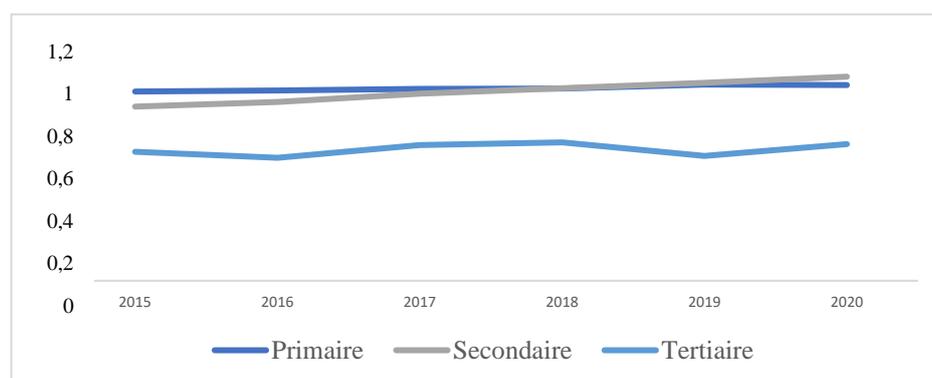


Source : Indicateurs du développement dans le monde.

9. L'élimination des disparités de genre dans l'éducation devrait contribuer à améliorer la condition et les capacités des femmes. Les pays africains les moins avancés ont fait des progrès remarquables à cet égard, les filles ayant été plus nombreuses que les garçons à s'inscrire dans l'enseignement secondaire en 2022. Les femmes des pays africains les moins avancés continuent cependant de se heurter à des obstacles pour accéder à l'enseignement supérieur. En dépit d'une progression de 0,65 à 0,69 sur la période 2015-2020, l'indice de parité des genres dans l'enseignement supérieur est encore faible (voir figure 3).

Figure 3

Indice de parité des genres : valeurs des taux bruts d'inscription dans le primaire, le secondaire et le supérieur dans les pays africains les moins avancés



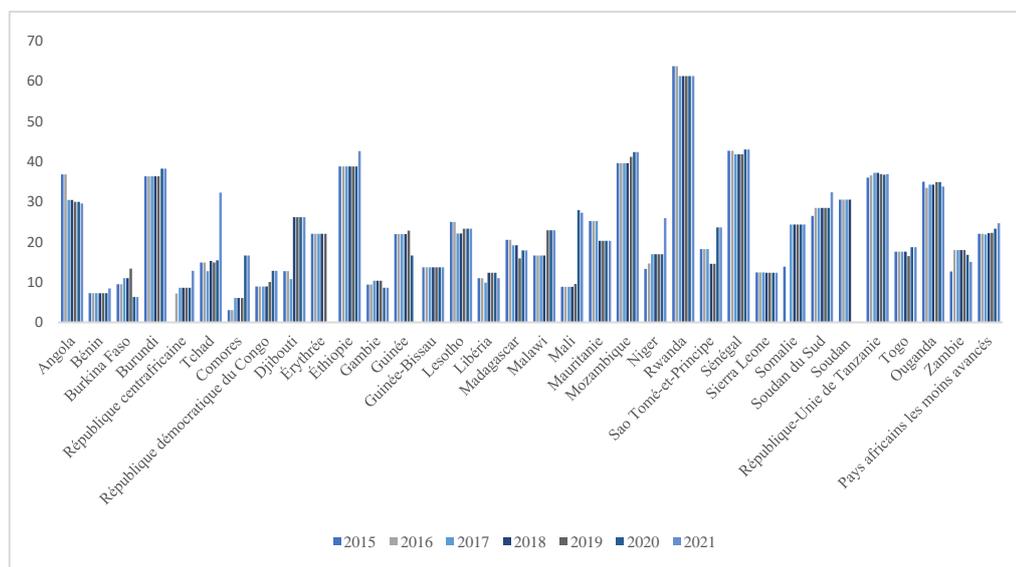
Source : Indicateurs du développement dans le monde.

3. Réalisation de l'égalité des genres

10. Il importe de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes pour parvenir au développement durable. La représentation des femmes dans les parlements des pays africains les moins avancés est passée en moyenne de 22 à 25 % sur la période 2015-2021 (voir figure 4). Cet indicateur reste très variable selon les pays, les taux de représentation des femmes dans les parlements nationaux étant les plus élevés au Rwanda (61,25 %) et au Sénégal (43 %), alors qu'au Burkina Faso, au Bénin et en Gambie, moins de 10 % de femmes occupaient ces postes en 2021. En levant les obstacles qui privent les femmes d'un accès à chances égales au capital humain, aux droits et aux opportunités économiques, on peut, par une égalité des genres plus forte, gagner en efficacité économique et renforcer la dynamique de développement dans d'autres domaines. En garantissant aux femmes les mêmes chances d'accès que les hommes aux opportunités qui s'offrent, on leur permet de devenir des actrices sociales et économiques capables de peser sur les politiques et de contribuer à les rendre plus inclusives.

Figure 4

Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux
(en pourcentage)



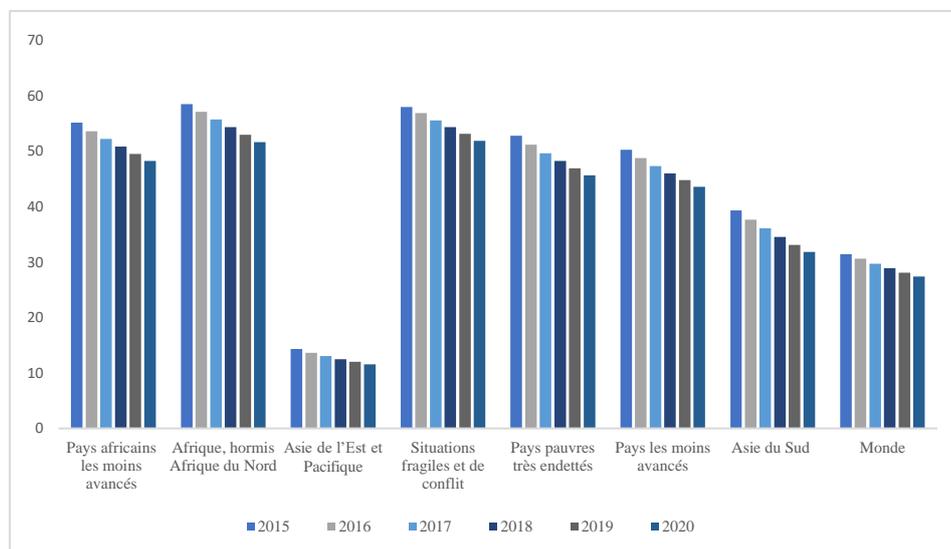
Source : Indicateurs du développement dans le monde.

4. Accélération des efforts déployés pour réduire les taux de mortalité infantile et de mortalité maternelle

11. Les taux de mortalité infantile ont reculé dans toutes les régions du monde. Dans les pays africains les moins avancés, le taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes est passé de 55 en 2015 à 48 en 2020 (voir figure 5). Selon les données disponibles les plus récentes, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, le Malawi et l'Érythrée avaient, en 2020, les taux de mortalité infantile les plus bas parmi les pays africains les moins avancés, soit respectivement 13, 29, 29 et 30 pour 1 000 naissances vivantes. Au cours de la période 2015-2017, les taux de mortalité maternelle ont également baissé de 537 à 509 décès pour 100 000 naissances vivantes dans les pays africains les moins avancés (voir figure 6), et sur la même période, on a enregistré des progrès dans l'augmentation du nombre de naissances assistées par du personnel de soins de santé qualifié, qui est passé de 59 à 76 % du nombre total des naissances. Toutefois, ces chiffres évoluent et cachent des écarts importants entre les pays. En 2019 par exemple, la quasi-totalité des naissances (97 %) ont été suivies par du personnel de santé qualifié à Sao Tomé-et-Principe, contre

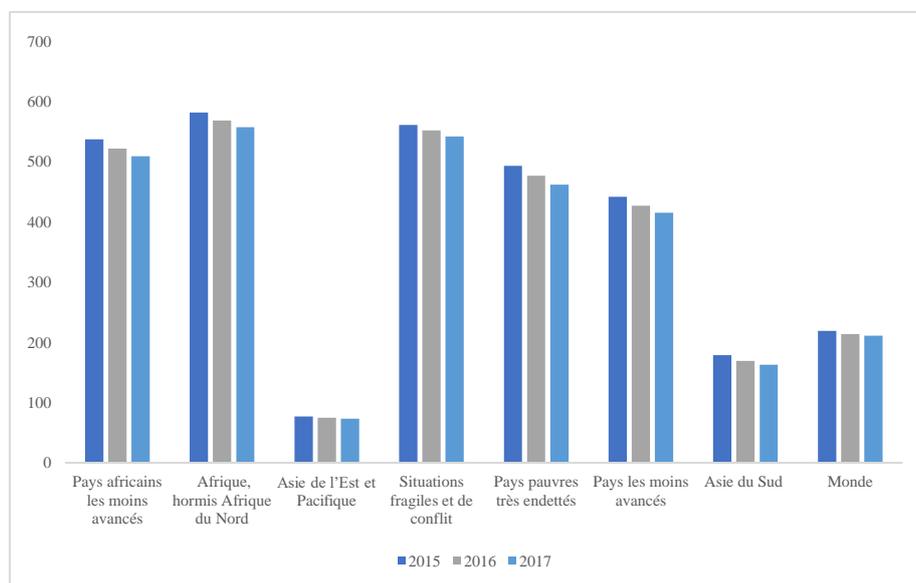
32 % seulement en Somalie. Les pays africains les moins avancés doivent maintenir la dynamique et intensifier les efforts qu'ils font pour faire reculer le nombre de décès évitables chez les mères, les nourrissons et les enfants d'ici la fin de la décennie.

Figure 5
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)



Source : Indicateurs du développement dans le monde.

Figure 6
Taux de mortalité maternelle
(Estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes)

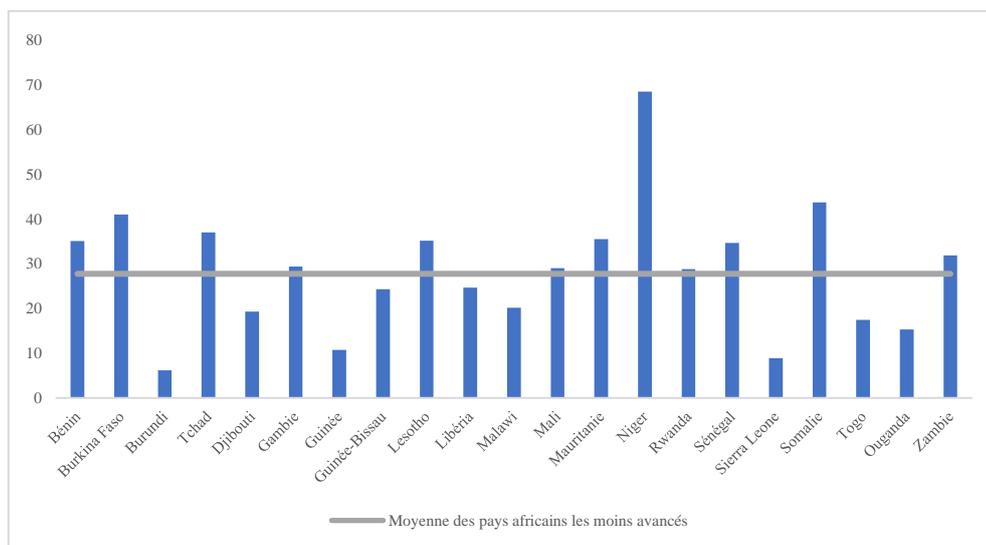


Source : Indicateurs du développement dans le monde.

5. Investissement dans la jeunesse

12. Selon les projections de la population mondiale de jeunes, un jeune sur cinq verra le jour dans les pays les moins avancés d'ici 2030. Pourtant, sur la période 2015-2020, plus d'un jeune sur quatre en moyenne n'était ni étudiant, ni employé, ni stagiaire dans les pays africains les moins avancés. Près de 70% des jeunes entrent dans cette catégorie au Niger (voir figure 7). Par ailleurs, le taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans, qui, entre 2017 et 2018, était de 70 % dans les pays africains les moins avancés, est relativement faible par rapport à la moyenne mondiale qui est de 92 %.

Figure 7
Jeunes n'étant ni étudiant, ni employé, ni stagiaire, 2015-2020
 (en pourcentage)

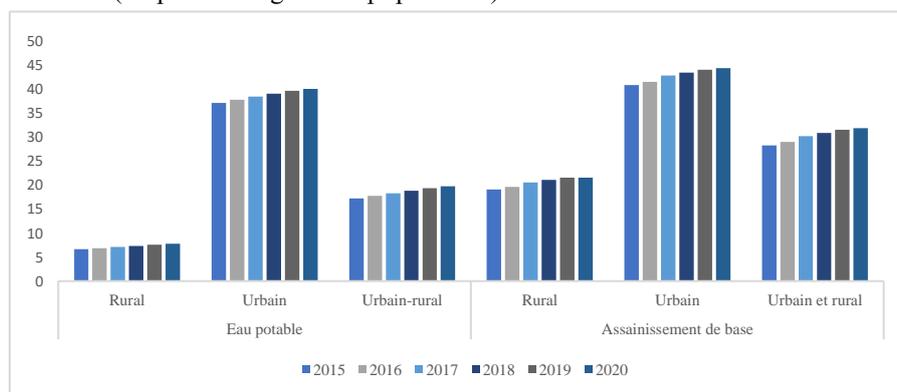


Source : Indicateurs du développement dans le monde.

6. Accès adéquat et équitable insuffisant à l'eau potable, aux services d'assainissement et aux services d'hygiène.

13. L'insuffisance d'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires de base a des conséquences négatives sur la santé. Dans les pays africains les moins avancés, le pourcentage moyen de personnes ayant accès à de l'eau potable reste faible, après avoir connu une légère augmentation de 17 % en 2015 à 20 % en 2020. L'accès aux services d'assainissement de base a aussi connu une amélioration modeste, avec une hausse de quatre points de pourcentage entre 2015 et 2020. En 2020, 8 % seulement des habitants des zones rurales avaient accès à l'eau potable, contre 40 % dans les zones urbaines, et 21,5 % seulement des habitants des zones rurales avaient accès aux services d'assainissement de base, contre 44 % dans les zones urbaines (voir figure 8).

Figure 8
Personnes ayant accès à des services d'eau potable gérée de façon sûre et à des services d'assainissement de base dans les pays africains les moins avancés (en pourcentage de la population)



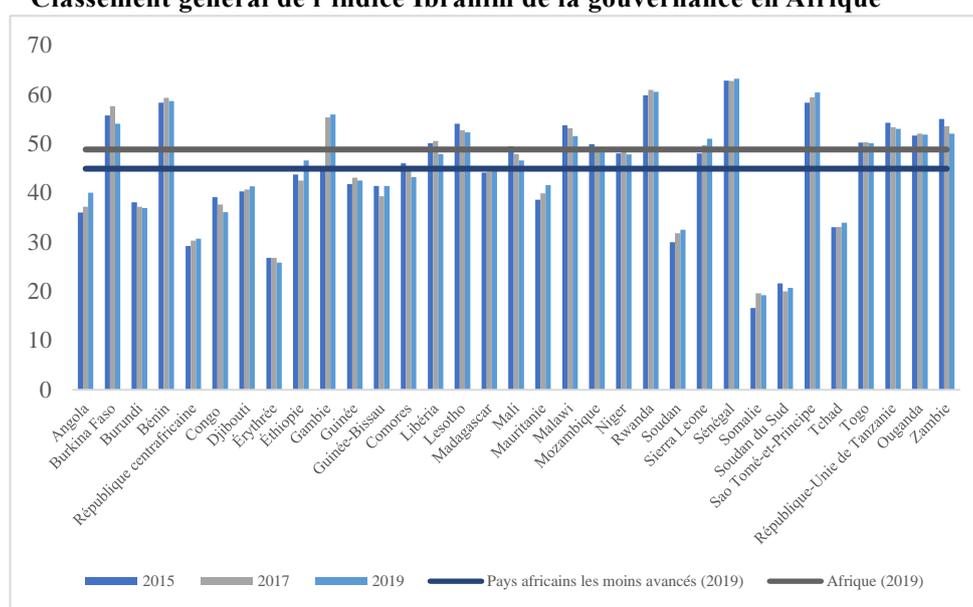
Source : Indicateurs du développement dans le monde.

7. Une gouvernance saine et efficace à tous les niveaux

14. La bonne gouvernance est importante à toutes les étapes du développement économique. De nombreux pays africains les moins avancés affichent de mauvais résultats dans l'Indice Ibrahim de la gouvernance en

Afrique. Le score global de performance de l'Afrique en matière de gouvernance était de 48,8 en 2019, alors que la moyenne des pays africains les moins avancés n'était que de 44,9 (voir figure 9). Il faut relever avec préoccupation que sur la période 2010-2019, le score de performance globale en matière de gouvernance a baissé en moyenne de 1,34 point dans 10 pays africains les moins avancés. L'Angola, l'Éthiopie, la Gambie et la Somalie sont les pays qui ont enregistré les hausses absolues les plus importantes de ce paramètre.

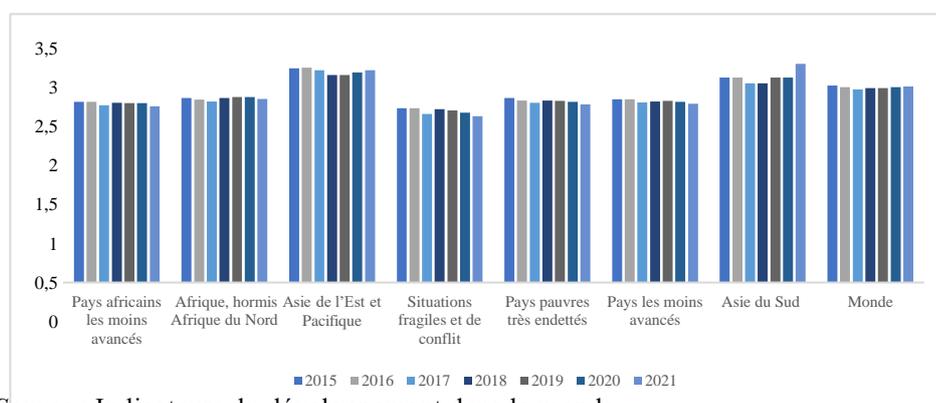
Figure 9
Classement général de l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique



Source : Fondation Mo Ibrahim, Indice Ibrahim de la gouvernance, disponible à l'adresse <http://iiag.online/> (consulté le 5 décembre 2022).

15. Selon l'indice d'évaluation des politiques et institutions nationales, la note moyenne des pays africains les moins avancés en matière de transparence et de redevabilité a subi une légère régression entre 2015 et 2021, passant de 2,65 à 2,58, soit une baisse équivalente à la moyenne de l'ensemble des pays les moins avancés (voir figure 10). Si la gouvernance s'est améliorée ces dix dernières années dans plusieurs pays les moins avancés, des mesures supplémentaires s'imposent pour accélérer les progrès.

Figure 10
Indice d'évaluation des politiques et institutions nationale : notes sur la transparence, la redevabilité et la corruption dans le secteur public
(échelle de 1 à 6, 1 étant la note la plus faible et 6 la plus élevée)



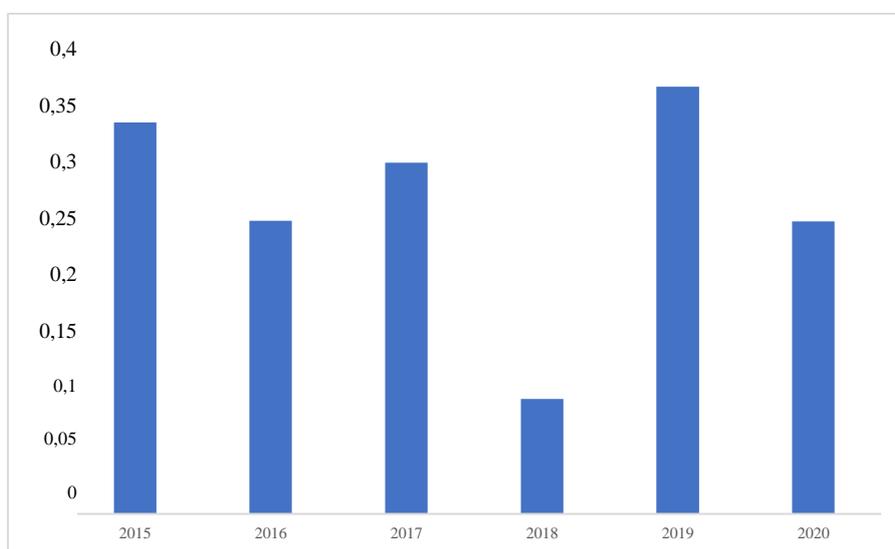
Source : Indicateurs du développement dans le monde.

B. Mettre à contribution la science, la technologie et l'innovation pour lutter contre la vulnérabilité multidimensionnelle et réaliser les objectifs de développement durable

16. Au cours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul de 2011 à 2020, des lacunes graves et récurrentes ont été observées dans les pays les moins avancés sur les indicateurs clés relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation. Parmi les 14 pays africains les moins avancés, huit ont amélioré leur classement dans l'Indice mondial de l'innovation 2022, et les six autres ont régressé⁴. Le ratio dépenses en recherche-développement et produit intérieur brut (PIB) des pays africains les moins avancés, déjà peu élevé, a diminué de 0,08 point de pourcentage, de 0,33 % à 0,25 % entre 2015 et 2020 (voir figure 11). Cette situation fait contraste avec celle des pays développés, dont le PIB est, le plus souvent, nettement plus élevé, et où le ratio dépenses de recherche-développement-PIB est en moyenne de 2 %.

Figure 11

Dépenses moyennes de recherche-développement dans les pays africains les moins avancés (pourcentage du PIB)



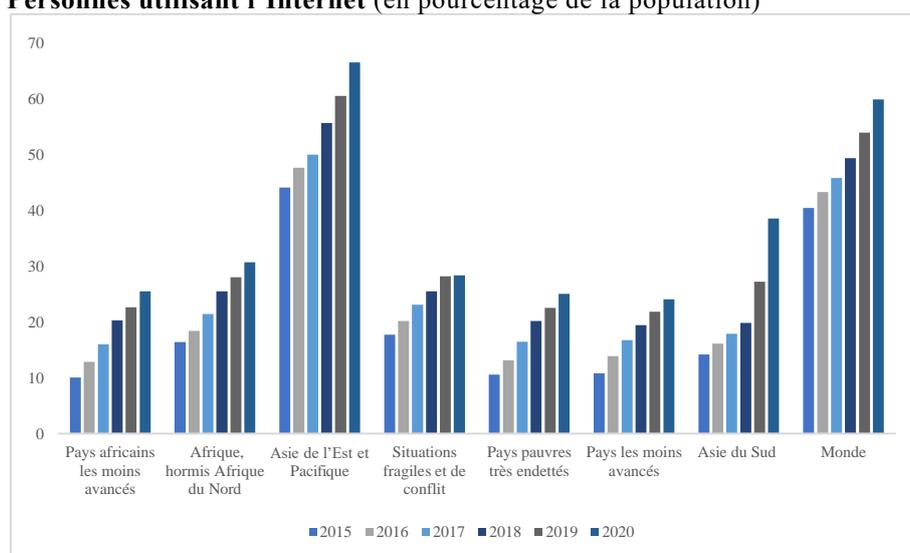
Source : Indicateurs du développement dans le monde.

Note : Pour chaque année, les données ne sont représentatives que de quelques pays africains les moins avancés (cinq ou moins). Les données de 2020 ne concernent que le Bénin.

17. Avec des infrastructures, des capacités humaines et institutionnelles et un accès à l'Internet limités, les pays les moins avancés ne pourront guère mettre à profit les technologies modernes. Entre 2015 et 2021, l'accès à l'Internet dans les pays africains les moins avancés est passé d'environ 9 à 11 % (voir figure 12). En dépit de cette progression, un très grand nombre de personnes ne peuvent toujours pas participer aux activités économiques, politiques, sociales ou culturelles en ligne. Sans une expansion massive de leur infrastructure numérique nationale, il est fort à craindre que les pays africains les moins avancés ne soient pris dans le piège d'un équilibre de bas niveau.

⁴ Soumitra Dutta et coll., éd., *Indice mondial de l'innovation 2022 : What is the Future of Innovation-Driven Growth?* 15e édition (Genève, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), 2022) ; et Soumitra Dutta, Bruno Lanvin et Sacha Wunsch-Vincent, éd., *The Global Innovation Index 2020 : Who Will Finance Innovation?* 13e éd. (Ithaca, Fontainebleau et Genève ; Cornell University, Institut européen d'administration des affaires (INSEAD) et OMPI ; 2020).

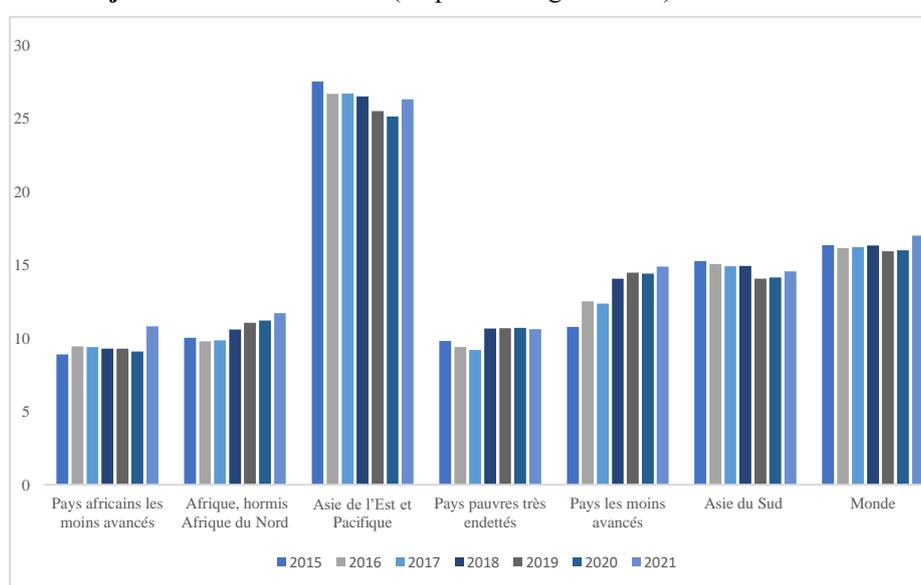
Figure 12
Personnes utilisant l'Internet (en pourcentage de la population)



Source : Indicateurs du développement dans le monde.

18. Les capacités des pays africains les moins avancés en matière de transformation à valeur ajoutée sont relativement faibles. Ainsi, malgré une croissance de 9 % en 2015 à 11 % en 2021, la valeur ajoutée manufacturière moyenne des pays africains les moins avancés était en 2021 bien inférieure à la moyenne mondiale de 17 % (voir figure 13). Il est désormais indispensable de passer de la production de ressources naturelles à faible valeur ajoutée et de technologies simples à celle de produits manufacturés à plus forte valeur ajoutée et de haute technologie.

Figure 13
Valeur ajoutée manufacturière (en pourcentage du PIB)



Source : Indicateurs du développement dans le monde.

C. Appui à la transformation structurelle comme levier de prospérité

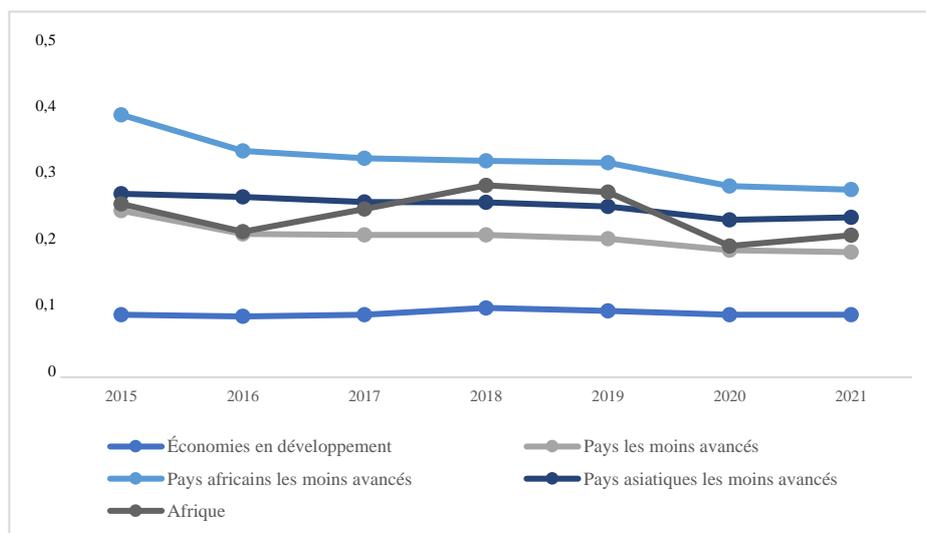
19. Pour les pays les moins avancés, lancer un processus durable de transformation structurelle reste un enjeu crucial. Leurs économies sont très peu diversifiées, fortement tributaires des matières premières et de l'aide étrangère, et tout en bas des chaînes de valeur régionales et mondiales. La part de l'industrie manufacturière et des services à forte productivité dans le PIB des pays les moins avancés est négligeable.

1. Renforcement des capacités productives

20. Entre 2015 et 2021, la concentration des exportations par produit a diminué pour tous les pays les moins avancés. Bien que relativement élevé, l'indice de concentration des produits des pays africains les moins avancés a baissé de 0,39 en 2015 à 0,28 en 2021 (voir figure 14). Cette tendance donne à penser que les pays africains les moins avancés diversifient leurs exportations de produits de base. Cependant, ils affichent toujours un niveau de concentration des exportations beaucoup plus élevé que les autres pays en développement. Pour réduire ce niveau de concentration, les pays africains les moins avancés doivent investir dans la création de valeur ajoutée, en particulier dans le secteur manufacturier.

Figure 14

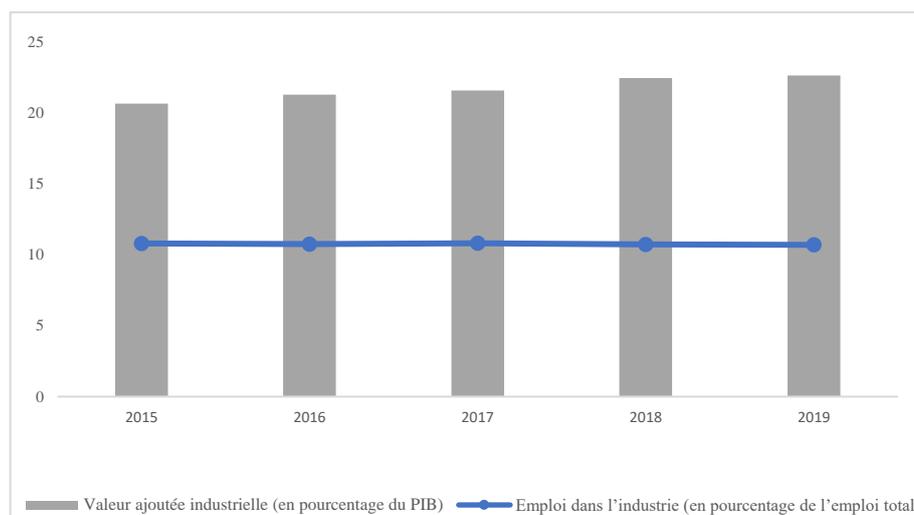
Indice de concentration des produits : valeurs des exportations de quelques groupes de pays



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), UNCTADStat (consulté le 9 décembre 2022).

21. La part de l'emploi dans l'industrie des pays africains les moins avancés a été très faible sur la période 2015-2019, s'établissant à environ 10 % (voir figure 15), contre une moyenne de 12 % pour l'ensemble des pays les moins avancés et une moyenne mondiale de 23 %. Elle a légèrement baissé et est passée de 10,8 % en 2015 à 10,7 % en 2019. En revanche, on a observé une tendance positive de l'industrie à valeur ajoutée des pays africains les moins avancés, qui a progressé d'un point de pourcentage entre 2015 et 2019.

Figure 15
Pourcentage d'emploi dans l'industrie et pourcentage de valeur ajoutée par industrie dans les pays africains les moins avancés

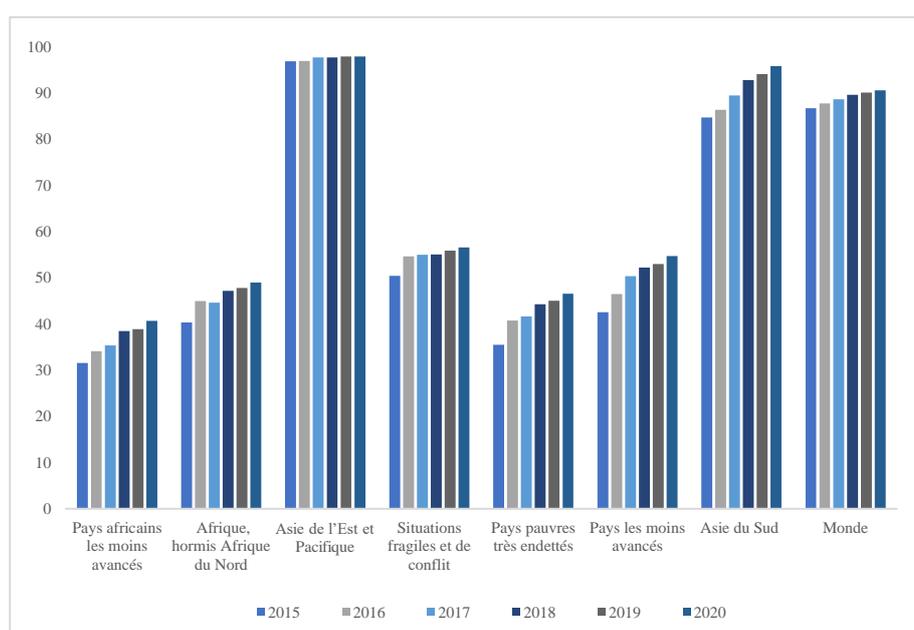


Source : Indicateurs du développement dans le monde.

2. Accès limité à des services énergétiques fiables, durables, modernes et d'un coût abordable

22. Les pays les moins avancés doivent relever des défis énergétiques à trois niveaux : la production, le transport et la consommation. En 2020, moins de la moitié de la population africaine, hormis l'Afrique du Nord, avait accès à l'électricité (voir figure 16). L'accès à l'électricité était encore plus limité dans les pays africains les moins avancés, même s'il avait progressé de 32 % en 2015 à 41 % en 2020. Cette progression était toutefois très modeste par rapport à l'objectif fixé de doubler le taux d'accès à l'électricité d'ici à 2030, et on a observé un écart très important entre les zones urbaines et les zones rurales, avec des taux d'accès d'environ 24 % dans les zones rurales contre 70 % dans les zones urbaines en 2020.

Figure 16
Accès à l'électricité (en pourcentage de la population)

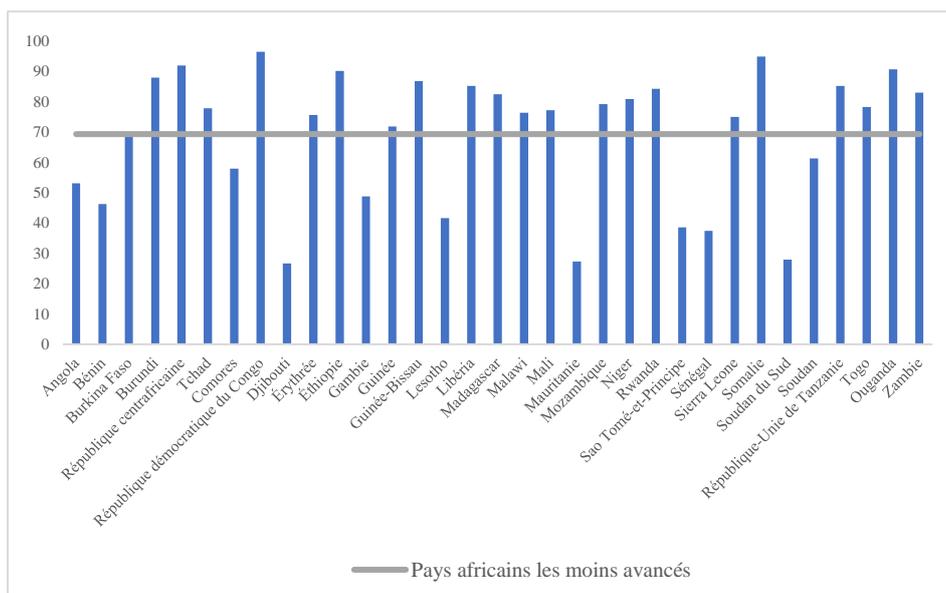


Source : Indicateurs du développement dans le monde.

23. Les pays africains les moins avancés consomment une quantité non négligeable d'énergie renouvelable. Sur la période 2015-2019, la consommation finale d'énergie des pays africains les moins avancés provenait en moyenne à 69 % de sources d'énergie renouvelables (voir figure 17). Dans des pays comme la République démocratique du Congo et la Somalie, plus de 90% de l'énergie consommée était en moyenne issue de sources renouvelables. Par contre, dans des pays comme Djibouti, la Mauritanie et le Soudan du Sud, la consommation d'énergie renouvelable, insuffisante, était en deçà de 30 % et devrait être sensiblement augmentée.

Figure 17

Consommation moyenne d'énergie renouvelable, 2015-2019
(en pourcentage de la consommation totale finale d'énergie)

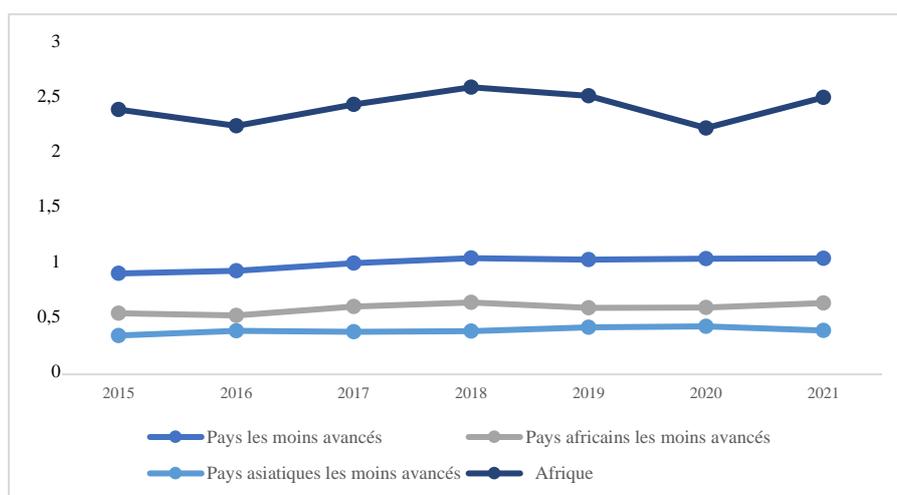


Source : Indicateurs du développement dans le monde.

D. Développer les échanges commerciaux internationaux des pays les moins avancés et renforcer l'intégration régionale

24. En dépit de la forte expansion des échanges et des investissements ces dernières décennies, les pays les moins avancés éprouvent encore de grandes difficultés pour bien s'intégrer dans le système commercial mondial et tirer parti des possibilités qu'offrent le commerce international et les chaînes de valeur mondiales. Ces dix dernières années, la part des exportations mondiales de marchandises des pays les moins avancés n'a pas changé et s'est maintenue à 1 % (voir figure 18). La cible 11 de l'objectif de développement durable 17, qui demande de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales entre 2011 et 2020, ce qui reviendrait à porter leur part à 2 %, n'a pas été atteinte. Entre 2015 et 2021, il y a eu une très faible augmentation d'un dixième de point de pourcentage seulement. La part des exportations des pays africains les moins avancés est plus importante que celle des pays asiatiques les moins avancés, mais, à moins de 1 %, elle reste extrêmement faible par rapport à celle de l'ensemble des économies en développement, qui dépasse les 40 %.

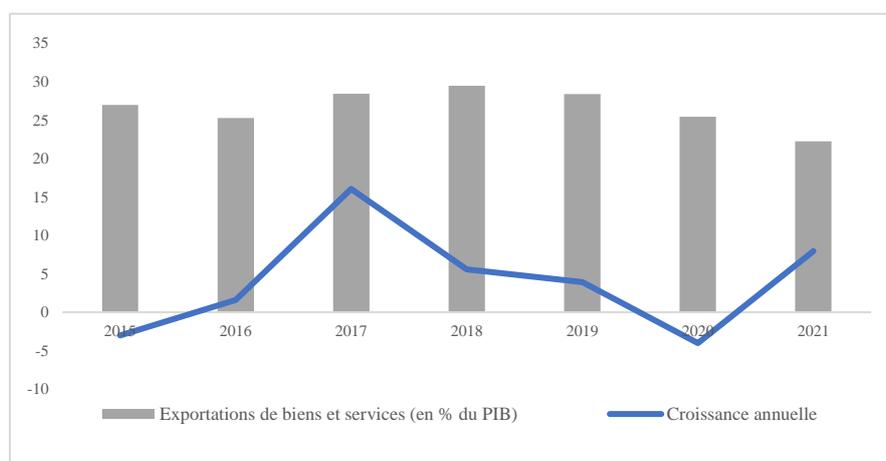
Figure 18
Part des exportations des pays les moins avancés
 (en pourcentage du montant total)



Source : CNUCED, UNCTADStat.

25. Entre 2015 et 2021, la croissance des exportations moyennes de biens et services des pays africains les moins avancés a enregistré une pointe en 2016 et 2017, puis a reculé en 2019 et 2020, avant de remonter à 7,9 % en 2021 (voir figure 19).

Figure 19
Exportations de biens et services (en pourcentage du PIB) et croissance annuelle en pourcentage des exportations des pays africains les moins avancés



Source : Indicateurs du développement dans le monde.

E. Lutter contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, vaincre la pandémie de COVID-19 et renforcer la résilience aux chocs futurs pour un développement durable prenant en compte les risques

26. La pandémie de COVID-19 a non seulement mis au jour, mais aussi accentué, la très grande vulnérabilité des pays les moins avancés et les risques de crises en cascade qu'ils encourent. Selon les prévisions, ces pays auront besoin en moyenne de trois à cinq ans, voire plus, pour retrouver leur niveau de PIB par habitant d'avant la pandémie. Des difficultés persistantes dues aux

changements climatiques et à la dégradation de l'environnement risquent d'entraver encore davantage leurs efforts de relèvement.

27. Pour une sortie durable et inclusive de la pandémie de COVID-19 et une résilience aux chocs futurs, il faudra pouvoir disposer en temps utile de vaccins COVID-19 sûrs, efficaces et bon marché. Bien qu'ils représentent 14 % de la population mondiale, les pays africains les moins avancés n'ont reçu que 2 % des doses de vaccin distribuées dans le monde. On note en outre une énorme disparité entre les pays africains les moins avancés pour ce qui est du nombre de doses de vaccin administrées ; C'est l'Éthiopie qui a administré le plus grand nombre de doses de vaccins, soit 52 millions, alors que le Burundi n'en a administré que 28 000⁵.

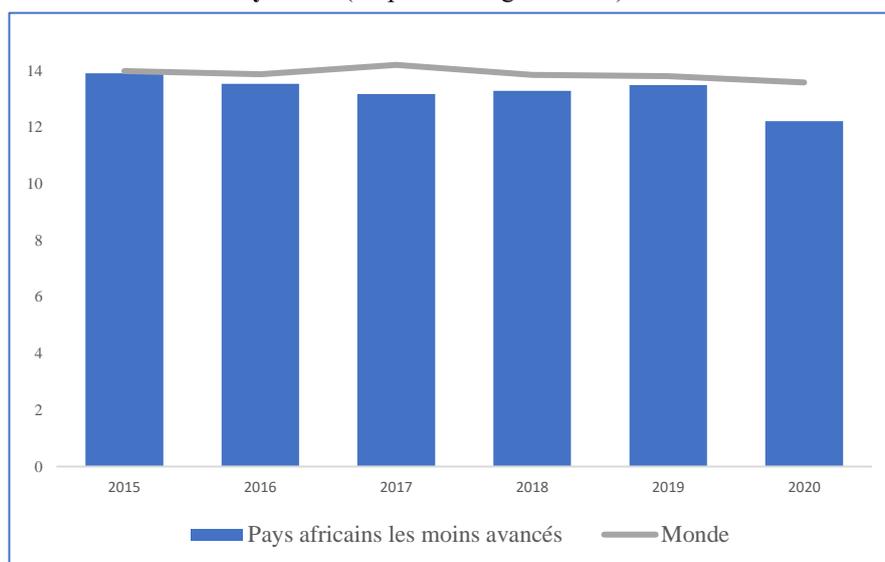
F. Mobiliser la solidarité internationale, redynamiser les partenariats mondiaux et se doter d'outils et d'instruments innovants

28. Les pays les moins avancés misent beaucoup sur les ressources publiques pour le financement de leurs besoins de développement durable et pour une transition sans heurts vers leur sortie de la liste des pays les moins avancés. Les ressources intérieures et extérieures, publiques et privées disponibles, n'ont pas suffi pour satisfaire les demandes croissantes d'investissements et de dépenses. Ces dix dernières années, les pays les moins avancés ont continué de dépendre fortement de ressources extérieures, comme l'aide publique au développement (APD), les investissements étrangers directs (IED), les prêts concessionnels et les flux privés comme les transferts d'argent et les investissements de portefeuilles. Au cours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, la dette extérieure a connu une augmentation et, dans certains cas, elle a été amplifiée par les coûts importants encourus à cause de catastrophes naturelles et de la vulnérabilité structurelle. La pandémie de COVID-19 et ses répercussions économiques ont accentué la vulnérabilité financière et le risque d'endettement qui n'ont cessé de prendre de l'ampleur ces dix dernières années dans les pays les moins avancés.

29. Les faibles ratios taxes-PIB des pays les moins avancés peuvent s'expliquer pour partie par leurs structures économiques, leurs taux de pauvreté élevés, le manque d'efficacité de leur administration fiscale et la nature de leurs régimes fiscaux. Leur ratio moyen taxes-PIB a légèrement diminué, de 13,9 % en 2015 à 12,2 % en 2020 (voir figure 20), avec des taux inférieurs à 10 % dans plusieurs pays. Des pays comme le Lesotho, le Mozambique et le Sénégal ont toujours affiché des ratios taxes-PIB d'au moins 15 % au cours de la période 2015-2020, et ont donc plus de chances de devenir autosuffisants. Leur situation tranche avec le cas extrême de la Somalie, où le ratio s'est établi à moins de 0,001 % sur la période 2017-2020.

⁵ Organisation mondiale de la Santé, Tableau de bord du coronavirus COVID-19 (consulté le 5 décembre 2022).

Figure 20
Recettes fiscales moyennes (en pourcentage du PIB)



Source : Indicateurs du développement dans le monde.

1. Aide publique au développement

30. L'aide publique au développement (APD) a atteint un niveau record de 178,9 milliards de dollars en 2021, soit une augmentation de 4,4 % en termes réels depuis 2020, les pays développés ayant intensifié leur aide aux pays en développement en proie à la crise de COVID-19. En 2021, les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont mis à la disposition des pays en développement des vaccins COVID-19 pour un coût de 6,3 milliards de dollars, soit 3,5 % du montant total de l'APD. Si l'on exclut l'APD affectée aux dons de vaccins COVID-19, l'APD a augmenté de 0,6 % en termes réels entre 2020 et 2021. Toutefois, en 2021, à 0,33 % du revenu national brut combiné des pays donateurs du Comité d'aide au développement, l'APD totale était encore en deçà de l'objectif de 0,70 % fixé par l'Organisation des Nations Unies⁶.

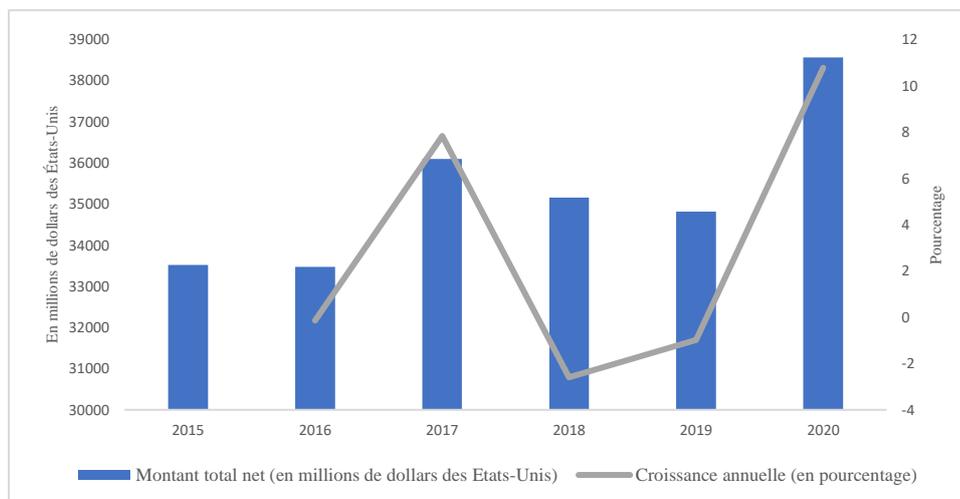
31. Les sources de financement innovantes, comme les financements mixtes, sont demeurées peu présentes dans les pays les moins avancés, alors que l'APD a continué d'occuper une place centrale dans le financement des investissements consacrés au développement durable. Les pays développés doivent faire de véritables efforts pour respecter et, si possible, augmenter leurs engagements d'APD en faveur des pays les moins avancés. L'APD destinée aux pays africains les moins avancés a augmenté de 8 % entre 2016 et 2017, mais s'est contractée de 2,5 % entre 2017 et 2018 (voir figure 21). Elle est ensuite repartie à la hausse et a atteint 38 000 milliards de dollars en 2020, soit environ 12,5 % du revenu national brut des pays africains les moins avancés⁷.

⁶ OCDE, "Aide publique au développement", disponible à l'adresse www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/aide-publique-au-developpement.htm.

⁷ Source : Indicateurs du développement dans le monde.

Figure 21

Aide publique au développement : montant total net (en millions de dollars des États-Unis) et croissance annuelle (en pourcentage) dans les pays africains les moins avancés



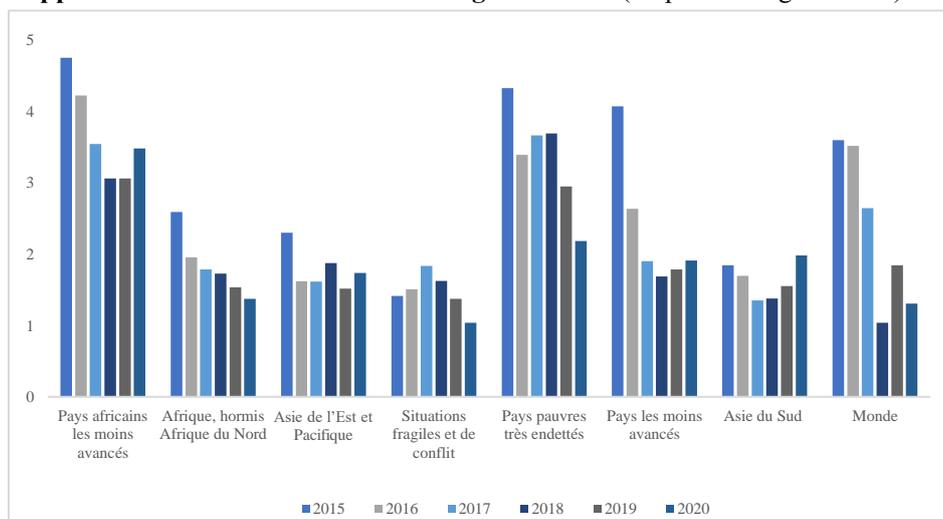
Source : OCDE, OECD.Stat (consulté en décembre 2022).

2. Investissement étranger direct

32. Depuis 2015, les flux des investissements étrangers directs (IED) vers les pays les moins avancés baissent, et en 2019, ils se sont établis à 21 milliards de dollars, soit 1,4 % du volume mondial des IED. La pandémie de COVID-19 a accéléré la baisse des IED destinés aux pays les moins avancés, qui restent fortement concentrés sur les industries extractives. Plusieurs pays du monde parmi les moins avancés ont pris des mesures pour faciliter les investissements, notamment par l'accélération des procédures d'approbation, le recours accru aux outils numériques, la réduction des coûts d'investissement et le renouvellement automatique des autorisations. Dans les pays africains les moins avancés, le ratio flux nets d'IED-PIB a fortement chuté, de 4,7 % en 2015 à 3,5 % en 2020 (voir figure 22). Des tendances similaires ont pu être observées dans d'autres groupes de pays, à l'exception des pays d'Asie du Sud, où ce ratio a enregistré une légère hausse sur la même période.

Figure 22

Apports nets d'investissements étrangers directs (en pourcentage du PIB)



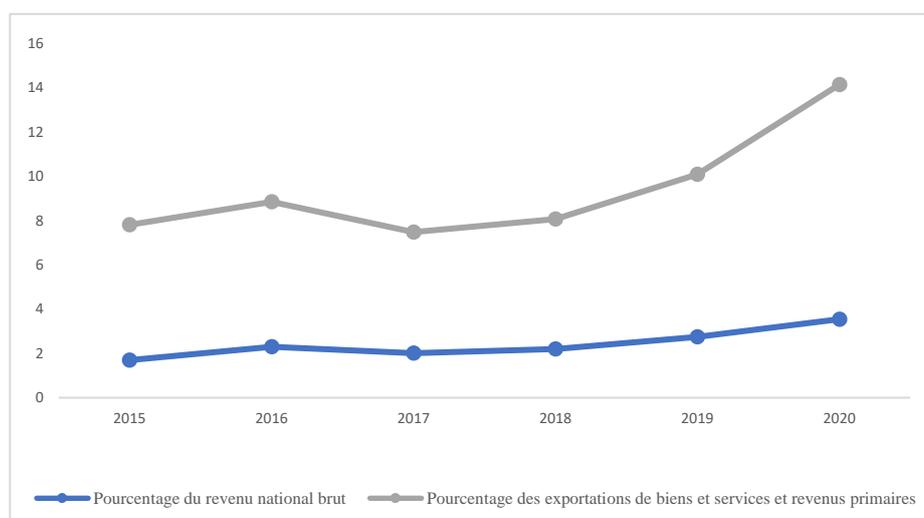
Source : Indicateurs du développement dans le monde.

3. Viabilité de la dette

33. Les obligations de service de la dette des pays les moins avancés se sont considérablement alourdies ces dix dernières années. Pour les pays africains les moins avancés, elles sont passées d'une moyenne de 7,8 % des exportations de biens et services en 2015 à 14 % en 2020 (voir figure 23). Au mois de septembre 2022, six pays⁸ africains les moins avancés étaient considérés comme présentant un risque global de surendettement, 13⁹ un risque élevé, et d'autres un risque modéré¹⁰.

Figure 23

Montant total moyen des paiements au titre du service de la dette, en pourcentage du revenu national brut et en pourcentage des exportations de biens et services et des revenus primaires, dans les pays africains les moins avancés



Source : Indicateurs du développement dans le monde.

IV. Principaux enjeux et voie à suivre

A. Disponibilité des données

34. Dans la plupart des pays les moins avancés, il n'existe pas de données actualisées et fiables pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs et cibles du Programme d'action de Doha et des objectifs de développement durable. Le score moyen de l'indicateur de capacité statistique des pays les moins avancés est passé de 56,4 % en 2011 à 58,0 % en 2019, mais il reste inférieur à la moyenne mondiale de 64,4 %. Des pays comme l'Érythrée et le Soudan du Sud manquent de données pour la plupart des indicateurs. Les pays africains les moins avancés doivent renforcer les sources de données traditionnelles comme les enquêtes et les archives administratives, y ajouter de nouvelles sources, et redoubler d'efforts pour recueillir, analyser et diffuser des données accessibles, actualisées et fiables de qualité qui leur permettent d'améliorer l'élaboration et le suivi de leurs politiques, ainsi que la mise en œuvre du Programme d'action de Doha.

⁸ Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Somalie, Soudan, Tchad et Zambie.

⁹ Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Libéria, Malawi, Mauritanie, République centrafricaine, Sierra Leone, Soudan du Sud et Togo.

¹⁰ Banque mondiale, "Debt sustainability analysis", Debt and Fiscal Risks Toolkit, disponible à l'adresse www.worldbank.org/en/programmes/debt-toolkit/dsa. Aucune donnée n'est disponible pour l'Angola et l'Érythrée.

B. Mise en œuvre, suivi et contrôle

35. Au niveau national, les pays les moins avancés doivent élaborer des stratégies nationales ambitieuses de mise en œuvre du Programme d'action de Doha et les intégrer dans leurs politiques nationales, conformément au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Ils doivent également mener régulièrement des examens du Programme d'action de Doha, sous leur direction et sous leur contrôle, en y associant pleinement les principales parties prenantes, notamment les institutions législatives nationales.

36. Conformément aux principes d'une coopération au développement efficace, les partenaires de développement doivent encourager l'alignement des cadres de planification des pays les moins avancés sur le Programme d'action de Doha, veiller au respect des engagements pris par ces pays et, s'il y a lieu, envisager des mesures appropriées pour pallier toute insuffisance ou déficience. À cet égard, la boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports, mise au point en 2017 par la Commission économique pour l'Afrique, sera un mécanisme précieux pour renforcer la capacité des pays les moins avancés à concevoir et à mettre en œuvre des plans de développement judicieux qui favorisent réellement la réalisation du Programme d'action de Doha et accélèrent leur sortie de la catégorie des pays les moins avancés. La boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports est une application en ligne qui a pour vocation d'aider les pays africains à intégrer leurs engagements continentaux et mondiaux dans leurs plans de développement nationaux, à en assurer le suivi et à en rendre compte. Il sera adapté de manière, d'une part, à faciliter l'intégration du Programme d'action de Doha dans les plans de développement nationaux et son alignement sur ces plans, d'autre part, à suivre les progrès accomplis dans le respect des engagements nationaux et à en rendre compte.

C. Voie à suivre

37. Dans leur majorité, les pays les moins avancés en passe de sortir de la catégorie des PMA doivent faire face à toute une série d'obstacles, dont la pauvreté, les inégalités (en particulier les inégalités de genre), le manque de transformation structurelle et de capacités productives, et la vulnérabilité aux chocs économiques et climatiques. Afin de répondre aux préoccupations liées à la fois au retrait des différentes mesures de soutien prises par chaque pays et aux effets sociaux et économiques négatifs de la crise de COVID-19, le Comité des politiques de développement a décidé qu'une période préparatoire de cinq ans était nécessaire pour tous les pays dont la sortie de la liste a été recommandée dans l'examen triennal de 2021.

38. Pour soutenir ce processus, il importe d'élargir l'accès des pays africains les moins avancés aux financements concessionnels pour accroître ainsi leurs liquidités et écarter la menace imminente d'insolvabilité. Ce type de ressources doit être lié à des programmes en phase avec les objectifs de développement durable et les aspirations du Programme d'action de Doha. Parmi les sources possibles de financements concessionnels, on pourra compter les nouvelles allocations de droits de tirage spéciaux, la recapitalisation des banques multilatérales de développement et la restructuration de la dette. Il faudra par ailleurs assurer une mise en œuvre efficace de la Zone de libre-échange continentale africaine pour doper la croissance, créer des emplois de qualité et intensifier le commerce intrarégional. Des réformes politiques et le renforcement des structures de gouvernance, notamment dans les domaines de la gestion des ressources publiques et de la divulgation de l'information sur la dette publique, s'imposent pour accompagner ces mesures.

39. La Banque de technologies pour les pays les moins avancés finance des initiatives de transformation structurelle dans les pays les moins avancés avec pour objectif d'améliorer la production agricole, d'accélérer la création de valeur ajoutée et de renforcer les capacités productives. Son rôle sera déterminant dans le contexte actuel pour encourager les investissements dans les domaines productifs comme les infrastructures (technologies de l'information et des communications, énergie et transports), les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre (agriculture et tourisme) et le capital humain (éducation et santé en particulier). Il convient d'accorder une plus grande attention à la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation des priorités indiquées, au moment où les pays les moins avancés se préparent pour la deuxième partie de la Cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra en mars 2023.
